

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

## CONDITIONS.

## ABONNEMENT :

Un an ..... \$ 0.50  
Six mois ..... 0.25  
Un numéro . . . 1c

L'abonnement est strictement payable d'avance.



## CONDITIONS.

## ANNONCES

ar ligne  
Première insertion, 10c  
Ins. subséquentes, 5c

Remise libérale aux annonceurs à long terme.

## JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Le vrai peut quelquefois n'être pas "vrai sans blague" — ROUSSEAU

H. BERTHELOT, Rédacteur.

GODIN, MONDOU & Cie., Editeurs-Propriétaires.

## FEUILLETON.

## VŒUX ACCOMPLIS.

## ROMAN CANADIEN.

Le terme fixé pour cet événement était arrivé, et une semaine ne devait pas s'écouler avant qu'il s'accomplît ; elle se reposait dans son bonheur, et Victor qu'elle voyait tout les jours, et qui, à la lettre, languissait d'amour s'était décidé depuis longtemps à se marier avec elle malgré les circonstances regrettables qui devaient accompagner ses noces. Virginie pleurait souvent à la pensée de se séparer de sa sœur pour la vie, de sa sœur qu'elle chérissait à l'égal d'elle-même, dont l'espérance et le bonheur auraient complété tous ses rêves de femme, comme ils avaient contribué à embellir ses rêves de jeune fille. Les deux sœurs aiment les deux frères ; depuis quand ni l'une ni l'autre ne le savait ; tous quatre avaient été élevés ensemble, pour ainsi dire, car madame Blondeau et madame Mainfroy étaient intimes amies, et leurs maris faisaient en société la traite dans les pays hauts. Leurs enfants s'appelaient frère et sœur dans les premières années, et aux jeux de l'enfance, à la camaraderie des premières années de la jeunesse, auraient succédé une liaison que Victor et Léon d'une part de Virginie et Louise de l'autre avaient considérée comme devant être éternelle. L'attachement, puis l'amour étaient venus se mettre de la partie, et par un hasard heureux, qui ne se rencontre pas toujours l'inclination de chacun des deux frères l'avaient porté à s'attribuer celle des deux sœurs, dont l'âge lui convenait le mieux.

Du reste il eût été difficile de donner préférence à l'une sur l'autre ; elles étaient toutes deux d'une beauté presque parfaite, blondes et fraîches comme des roses, avec de grands yeux bruns et une chevelure magnifique. Leur éducation était aussi complète qu'on pouvait le désirer à cette époque en Canada, et leurs grâces naturelles s'embellissaient de tous les charmes qu'y ajoutent le talent de la musique et de la danse. Aussi étaient-elles recherchées de toutes parts, et les plus beaux cavaliers et les meilleurs partis du pays

savaient courtiser leur beauté et leur aimables dispositions. Cependant les deux sœurs avaient dans leurs caractères des différences remarquables, qui pourtant n'étaient pas assez tranchées pour être aperçues par ceux qui ne les connaissaient pas aussi bien que par les deux frères qui les aimaient depuis l'enfance. Et en effet l'amour que l'on représente avec un bandeau sur les yeux et plus clairvoyant que les folies qu'il inspire souvent, ne le laissent supposer. Les passions subites et véhémentes rendent leurs victimes aveugles, et l'amour, à première vue, qui n'est que l'éblouissement de l'instinct et du sentiment, par le reflet trop séduisant de l'objet admiré empêche de voir souvent les grands traits du caractère et plus souvent encore ces nuances délicates que l'étude du cœur peut seul faire connaître. Un attachement de longues années comme celui de Victor pour Virginie et de Léon pour Louise ne les avaient jamais éblouis, et quoique toujours constant, il n'avait jamais atteint les proportions d'une passion violente ; et le léger contraste qu'offraient les caractères des deux sœurs avait été d'autant mieux connu et apprécié par leurs amants, qu'eux-mêmes, avaient des dispositions diverses qui s'harmonisaient parfaitement avec la tournure d'esprit de celle que chacun d'eux préférerait. Victor et Virginie avaient plus de douceur, un tempérament plus calme et des goûts plus simples. Une existence sédentaire, les charmes du foyer domestique, et une ambition renfermée dans les limites de la vie commune des citoyens aisés et tranquilles de Montréal, était l'objet des plus brillants rêves de Victor ; et Virginie ne s'était jamais trouvée en contradiction avec lui ni dans ses goûts actuels, ni dans ses projets d'avenir ; ils étaient bien faits l'un pour l'autre. Mais Louise qui paraissait à tous ressembler à sa sœur comme les feuilles d'érables se ressemblent entr'elles, avait deviné à Léon des pensées romanesques, une imagination qui aimait à se bercer de rêves brillants et audacieux. Léon qui avait un tempérament de feu et les goûts les plus aventureux, admirait cette tournure d'esprit et s'autorisait de l'encouragement et de la douce approbation qu'il trouvait auprès de Louise pour se livrer aux projets les plus ambitieux et se lancer

dans toutes les entreprises que l'état du pays et les habitudes des Canadiens à cette époque justifiaient. Du reste Louise avait acquis sur sa sœur aînée un ascendant que devaient naturellement lui donner une plus grande force de caractère et un esprit plus vif et plus entreprenant ; si bien qu'elle la dominait complètement et lui imposait ses volontés, non pas malgré elle, mais comme à son insu et sans qu'elle s'en doutât tant était grande leur amitié réciproque. Victor était également sous l'influence de Léon qui dominait son aîné avec d'autant plus de puissance que monsieur Mainfroy approuvait le goût de son cadet pour les aventures et aurait voulu voir ses deux fils se lancer dans les armées ou dans la traite des pelleteries qui lui paraissaient les deux seules carrières où l'on pût acquérir la fortune et la gloire, et vivre avec cette gaieté du cœur qui est le partage des caractères audacieux et insoucians comme le sien.

## IV

Les deux fils de M. Mainfroy étaient parvenus à l'âge d'homme, et comme leur père jouissait d'une assez bonne fortune, madame Blondeau se trouvait flattée et honorée de les voir porter leurs attentions uniquement à Virginie et à Louise ; de telle sorte que jamais elle n'avait même pensé qu'elle devait chercher pour elles d'autres alliances. Les deux jeunes filles, confiantes et tendres jouissaient de leurs amours, avec ce bonheur tranquille et cette candeur qui sont le partage des cœurs qui aiment pour la première fois et sont surs d'être aimés. Déjà le jour de leur mariage était fixé. Tous les apprêts des noces, étaient faits, Victor et Virginie, Léon et Louise, devaient paraître ensemble à l'Eglise pour y voir bénir leur union.

Mais tout à coup des événements survinrent qui firent suspendre le mariage. Le pays fut envahi par les Américains qui après avoir proclamé leur indépendance, avaient lancé des armées pour enlever le Canada à l'Angleterre. M. Mainfroy jugea qu'il était prudent de retarder le mariage de ses fils jusqu'à ce que la guerre fut finie, ou au moins que le danger se fut éteint de ses foyers, sa fortune pouvant être fort compromise du-

rant ces temps de troubles. Il continuait toujours à faire la traite des pelleteries, et les communications étaient interceptées par les troupes américaines. D'ailleurs, à cette époque, au début des hostilités entre l'Angleterre et ses anciennes colonies, les Canadiens ne savaient au juste quel parti prendre ; et M. Mainfroy qui tenait fort et ferme pour les Anglais pensait bien qu'il était perdu, si malgré sa conviction intime les Canadiens faisaient cause commune avec les *Bastonnais*. Il avait aussi une haine invétérée contre les Américains, car dans ses courses parmi les tribus sauvages il les avait toujours trouvés, faisant concurrence à son commerce, et souvent la guerre aux partis qu'il commandait. De sorte qu'il ne s'était pas fait prier pour obliger ces fils à s'engager comme volontaires, et lui-même marcha avec eux quand il s'agit d'aller combattre les Américains, qui avaient débarqué au pied du courant et marchaient sur Montréal. Cette ville laissée sans défense fut prise bientôt après, puis abandonnée par l'ennemi. Victor et Léon qui avaient rejoint le corps de Canadiens commandé par M. De Beaujeu, sur la Rivière Chambly avaient été forcés de donner trêve à leurs amours, et d'enrichir leur cœur de deux sentiments que les femmes aiment toujours à trouver chez leurs amants, l'amour de la patrie, et l'amour de la gloire, qui naissent sous les armes et en face de l'ennemi, comme l'amour de la femme naît à la vue de celle qui l'inspire.

Les demoiselles Blondeau s'étaient émues à l'idée de se séparer de leurs fiancés ; les dangers qu'ils allaient affronter froissaient leur tendresse ; mais elles étaient bien élevées et avaient le cœur grand. Chaque succès des milices canadiennes, chaque pas que l'ennemi faisait en déroute les récompensait de l'absence de leur fiancés, parce que toujours ils étaient les premiers à l'action, et que leur noms étaient cités parmi ceux des plus braves.

(A CONTINUER.)

Les meilleures étrennes que le "Canard" puisse donner à ses lecteurs c'est un bon conseil. Pour remettre votre santé chancelante, prenez du Vin de Quinine de Campbell. C'est le seul véritable.

## LE CANARD

MONTRÉAL 11 JANVIER 1879.

## A OTTAWA.

Les ministres canadiens se sont réunis hier matin, pour régler d'une manière définitive la question du lieutenant-gouverneur de Québec. Tous étaient présents et à ce mémorable caucus on devait décider d'attacher le grelot au col du chat.

MASSON.—Je propose messieurs qu'il soit résolu que Sir John, en ne consentant pas immédiatement au renvoi d'office du lieutenant-gouverneur de Québec trahit les intérêts de ses collègues bas-canadiens et que cette assemblée adopte des mesures rigoureuses pour l'obliger à faire droit à leurs justes demandes.

LANGÉVIN.—Je propose que cette résolution soit amendée en y ajoutant les mots : "Que les aviseurs légaux de Sa Majesté dans la province de Québec, dans le cas d'un refus croient de leur devoir d'offrir leur résignation au Premier."

MASSON.—Allons, messieurs, la résolution telle qu'elle est amendée, sera-t-elle adoptée.

BABY.—Moi, je vote contre l'amendement. Supposez le cas où Sir John accepterait nos résignations, nous aurions alors un beau gras de jambe.

MASSON.—Pour ma part, je ne crois que Sir John accepte notre résignation.

POPE.—Ne vous y fiez pas trop. Si vous vous retirez du Cabinet, il ne manque pas d'aspirants à vos portefeuilles.

LANGÉVIN.—Au fait vous avez raison. Les conservateurs de Québec seraient enchantés de voir Blanchet à ma place.

BABY.—Mousseau ne serait pas fâché de me remplacer.

MASSON.—Réflexion faite, ceux qui nous poussent à résigner sont quelques conservateurs de la chambre de Québec, qui voudraient envoyer leurs amis à Ottawa.

Tiens, toi Baby, sois assuré que si tu résignes tu ne redeviendras jamais ministre. Langevin, si tu abandonnes ton portefeuille tu peux dire adieu à la vie publique.

POPE.—Je propose en sous-amendement que tous tes mots après "que" dans la motion principale soient biffés et remplacés par les suivants : "les ministres de Québec tout en déclarant l'urgence du renvoi d'office de M. Letellier, ne croient pas pouvoir aujourd'hui imposer leurs idées à l'honorable Premier et que cette assemblée convoquée pour décider du sort du lieutenant-gouverneur en est venue à la conclusion qu'elle ne décidait rien."

La proposition de Pope est adoptée à l'unanimité.

MASSON.—Je propose que copie de la présente résolution ne soit pas transmise à Sir John.—Adopté.



A SPENCER WOOD.

MINERVE.—Je n'en puis plus, j'ai brisé ma lance en voulant faire descendre de ce pommier. Ho ! Chapleau, escrime toi un peu !

CHAPLEAU.—Ce diable de Luc ! Il ose encore me faire des pieds de nez. Je le ferais bien descendre si je pouvais l'atteindre avec ma gaulé.

## A SPENCER WOOD.

Le Jour de l'An étant venu, La Débauche s'est rappelé qu'il avait une cousine à Québec et il a monté jeudi dernier sur un char de seconde classe à destination de la vieille capitale.

La cousine qu'il allait voir était une des cuisinières à Spencer Wood.

Arrivé sur la place du marché Champlain il prit une cariole et se fit conduire sur le chemin St. Louis, à la résidence de notre lieutenant-gouverneur.

Le temps était affreux ; le Nord-Est soufflait avec assez de violence pour décorner les bœufs. Le cheval s'enfonçait dans la neige jusqu'au poitrail et à chaque instant la cariole était sur le point de chavirer dans les cahots.

Après une course d'environ une heure les lumières de Spencer Wood brillèrent à l'horizon à travers les branches qui dessinaient dans la nuit leurs silhouettes fantastiques.

La Débauche après avoir congédié son cocher frappa à la porte de la cuisine.

Sa cousine Charlotte l'introduisit dans une grande salle où tous les domestiques étaient en train de passer une soirée amusante pendant que le bourgeois et ses amis étaient en gouquette.

La Débauche fut présenté à toutes les dames de céans et profita de l'occasion des fêtes pour faire retentir sur leurs joues un de ces gros baisers donnés à la bonne franquette.

Il s'engagea ensuite une conver-

sation vive et animée entré La Débauche et ses amies.

Ecoutons-là :

LA DÉBAUCHE.—Dis donc un peu, Charlotte, on parle beaucoup à Montréal de ton bourgeois. Est-ce le cas que les bleus vont lui ôter sa place ?

CHARLOTTE.—Qu'est-ce que tu me chantes-là ? Qu'est-ce qui t'a dit qu'il allait sortir de la boutique.

LA DÉBAUCHE.—Les gens de Montréal le disent.

CHARLOTTE.—Les gens de Montréal se croient trop fins. A Québec on sait mieux ce qui se passe.

LA DÉBAUCHE.—Dame, nous avons les journaux qui nous répétaient depuis quelque temps que Luc allait perdre sa place.

CHARLOTTE.—Tout ça, c'est des histoires en l'air. Je te dirai bien franchement que notre bourgeois avait des inquiétudes. Depuis quinze jours il avait le pesant toutes les nuits. Mais aujourd'hui il est sûr qu'il ne sera pas dérangé. C'est pour ça qu'il donne ce soir un fricot à ses amis.

LA DÉBAUCHE.—Ma bonne Charlotte, je te demanderai une faveur. La première fois que tu auras occasion de parler à ton bourgeois, intéresse toi pour moi, tâche de m'avoir une bonne nomination. De ce temps-ci je n'ai rien à faire. A Montréal tout est dans le "slack."

CHARLOTTE.—J'y penserai, tu peux en être sûr. Avant quinze jours tu seras nommé juge de paix.

LA DÉBAUCHE.—Juge de paix, hum ! ça ne paie pas. Le métier ne va plus, j'aurais trop de concurrents. J'ai dépensé tout mon argent à voyager, maintenant,

Charlotte, je suis dans la décho. Je suis allé à Ottawa et j'ai demandé à Delorme de m'employer comme homme de cour. Il m'a dit qu'il n'engageait que des Écos-sais. J'aurais aimé à travailler dans sa cour on dit que c'est la première cour du Canada.

CHARLOTTE.—Pendant que tu étais à Ottawa tu aurais dû aller voir Johnny. Il est en train de faire autant de syndics que Joly homme de juges de paix.

LA DÉBAUCHE.—Syndic, j'y ai bien pensé, mais vois-tu, il me manque les fonds nécessaires pour entrer dans ce genre de spéculation.

CHARLOTTE.—Tu n'as pas besoin de faire une mise de fonds. C'est un emploi lucratif. Ce sont les marchands qui font banqueroute qui te paieront.

LA DÉBAUCHE.—C'est là où tu te trompes. C'est précisément le contraire à présent. Ce sont les syndics qui paient les marchands pour les engager à faire faillite.

CHARLOTTE.—Je ne comprends pas ! Tu radottes, mon cher La Débauche.

LA DÉBAUCHE.—Nenni, je vais t'expliquer ça. Un syndic doit souvent faire la causette avec les marchands et leur tirer les vers du nez. Si tôt qu'il apprend qu'un boutiquier file un mauvais coton, il s'assure du nom d'un de ses créanciers en possession d'un billet. Il fait acheter ce billet par un ami en lui procurant les fonds et armé de ce billet il entre en

pourparlers avec le malheureux commerçant. Il lui explique les avantages incalculables qu'il pourra retirer d'une banqueroute en règle. Il s'engage moyennant une légère rémunération à lui faire obtenir une décharge en bonne et due forme dans un temps défini. Le marchand se laisse convaincre et crac le tour est fait. La banqueroute a lieu, le syndic met du foin dans ses bottes et les créanciers se trouvent avoir un doigt dans l'œil et l'autre...

CHARLOTTE.—Assez, je comprends. Mais n'as-tu pas cherché à te casser autrement.

LA DÉBAUCHE.—Je suis allé à Beauharnois la semaine dernière et je me suis engagé chez M. Seers pour l'élection ; c'est le candidat de l'endroit. Après avoir passé une journée chez lui, j'ai été obligé de laisser ma place.

CHARLOTTE.—Tu es inconstant, La Débauche. Pourquoi avoir laissé cette place, lorsqu'il y a tant de monde qui n'a pas de travail ?

LA DÉBAUCHE.—J'aurais bien voulu t'y voir, toi. J'ai mangé à mon dîner un rosbif à la sauce à Seers. J'en ai eu assez ; j'ai demandé mon compte et j'ai pris le chemin de Montréal.

CHARLOTTE.—Qué que cé ça, la sauce à Seers ?

LA DÉBAUCHE.—Pour apprêter un rosbif à la sauce à Seers, on met sa viande dans une poêle et on y ajoute trois ou quatre cuillérées d'eau.

On en conte de belles sur son compte à Beauharnois. Par exemple s'il a des visiteurs chez lui, il

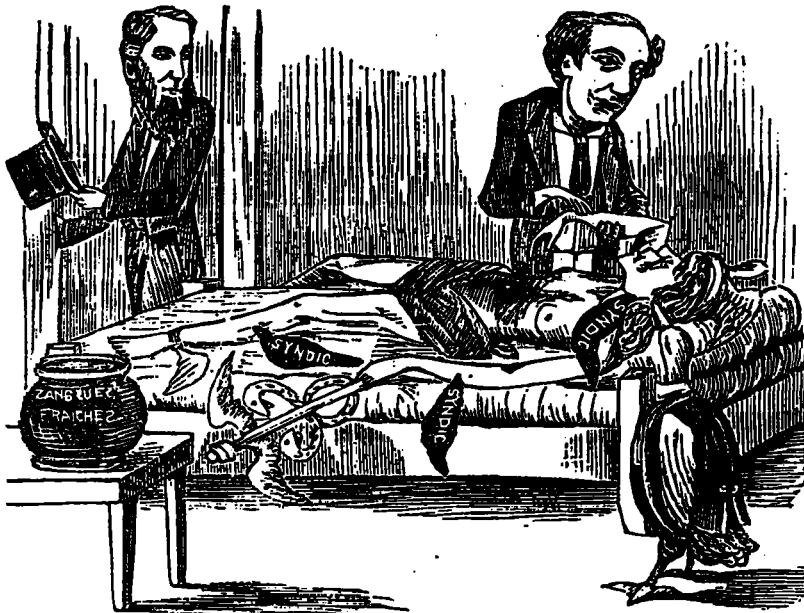
donne à leurs chevans une terrinée de chevilles de cordonnier, de sorte que sa provision d'avoine ne diminue jamais. Si jamais il est élu, ce sera drôle de le voir traitant ses cabaleurs. Il y a une manière toute économique de préparer les sandwiches, il vous beurre le pain avec du bran de scie et de l'ocre jaune.

CHARLOTTE.—Espères-tu trouver une place à Québec.

LA DEBAUCHE.—Mais, oui, on m'a dit que j'aurais une chance d'entrer au service de MM. Marchand, Starnes ou Joly.

CHARLOTTE.—Si tu tiens à une place permanente tu aurais tort de t'adresser à ces messieurs. Je suis sûre qu'il vont déménager le printemps prochain. Tu ferais mieux d'aller à Montréal.

LA DEBAUCHE.—Tu as raison. Je pars pour Montréal. Si la protection y fait du progrès, j'aurai une chance d'entrer chez Borvin. L'heure est avancée; bonsoir Charlotte je te reverrai avant de partir. Sans adieu!



LA MALADIE DU COMMERCE.

Ce pauvre Mercure est au lit depuis bien longtemps. Le Docteur McKenzie l'a abandonné avec plusieurs sangsues sur le corps qui sucent son sang le plus pur. Le Docteur Johnny, ne le trouve pas faible il lui en fait appliquer une douzaine d'autres. Ces sangsues sont les syndics.

LE DOCTEUR COUAC.—O'est ça, messieurs, continuez ce traitement et dans quelques jours votre malade ira manger des pissenlits par la racine.



COUACS.

Une scène du jour de l'an croqui sur la rue St. André, vers 4 h. p. m.

Gustave, un gamin de sept à huit ans enlève la neige devant la maison de son père avec une petite pelle en bois qu'il a reçue comme étrennes.

Maria, sa grande sœur ouvre la porte de la maison et dit à son frère :

Gustave, tu vas prendre autant de fumier que tu pourras au milieu de la rue et tu vas le jeter devant notre trottoir.

—Pourquoi ça, Maria?

—Ne comprends-tu pas petit bêta? Les messieurs qui viendront me faire une visite croiront que beaucoup de personnes en voitures se sont arrêtées chez nous. Allons, dépêche toi, choisis du fumier frais. Je te donnerai dix cents lorsque tu auras fini.

M. Malo, le tailleur, tracasse par ses virites, un débiteur qui néglige toujours de payer sa note.

Ce dernier lorsqu'il le voit venir murmure entre ses dents :

Libera nos a Malo!

Lallemand, avait pour commis un garçon qui était un des plus adroits filoux qu'on pu trouver; ce voleur avait instruit son chien à avaler tout ce qu'il lui jetait. Quand il aidait au caissier à compter de l'argent, et escamotait quelques pièces qu'il jetrait sans mani à son barbet, comme si c'était du priu, puis il l'enfermait dans sa chambre et le purgeait.

Un boutiquier, récemment esproprié, a demandé à la corporation une somme considérable de dommages et intérêts, disant que, son ancien magasin recevant peu de lumière, cette demi obscurité lui permettait de vendre des marchandises avariées, "avantage" qu'il trouvera difficilement ailleurs.

L'autre jour M. Marchand arrêta M. Joly sur la Place d'Armes à Québec et lui dit d'un air mystérieux :

—Mon second répété deux fois se met dans mon premier, mon premier se met sous mon troisième, et mon quatrième est synonyme de coutume. Mon tout est le nom d'un général romain.

M. Joly après avoir rêvé pendant quelques instants répondit : Je le sais; c'est Popilius.

Quand est que la Cour d'Ottawa imite les gappements du chien.

—Give it up.

—Parbleu c'est lorsque la cour aboie (la cour à bois pour les échevins du comité des marchés.)

Dans le comité des finances le "Canard" aime à entendre parler l'échevin Grenier d'abondance.

La légende du canon rayé, racontée par un naturaliste :

Nul n'ignore que le zèbre est un animal dont la vitesse est devenue proverbiale. Le cheval le plus vélocé est incapable de lutter avec lui.

Cette supériorité du zèbre frappa un suivant :

—Pourquoi cette supériorité? se demanda-t-il. Qu'à donc le zèbre de plus que le cheval?

Il réfléchit longtemps, puis il finit par répondre :

—Ce qu'il a? Il y a qu'il est rayé et que le cheval ne l'est pas.

—Donc, en rayant les canons, on obtiendra une vitesse, c'est-à-dire une force de projection, une portée double ou triple.

Le canon rayé était trouvé.

Une dame rapportait dans un magasin une étoffe dont elle n'avait pas remarqué les défauts en l'achetant.

—C'est mal, dit-elle, de vendre ainsi sans faire voir.

—Il faut bien, répondit le marchand, que nous dédommagions de la peine que nous donnons ceux qui voient sans acheter.

Un homme distrait se promenait dans le marché; il mit le pied sur une pile d'assiettes et tomba sur l'étalage d'une faïencière en plein vent dont il brisa en partie la marchandise.

Comme plusieurs jeunes Cauchièses riaient très fort de l'aventure :

—Comment, mes demoiselles, leur dit-il, je suis tombé par "défaillance" et vous riez aux éclats.

Deux buveurs après une séance de plusieurs heures, en sont arrivés à ce moment psychologique où l'esprit perdu dans une vague azur, aborde les définitions philosophiques les plus ardues.

—Après le vin, dit l'un, il y a le cidre.

L'autre, après un long silence recueilli :

—Le cidre, passe encore. Mais la bière!

Nouveau silence, après quoi, le premier, d'un ton de mépris écriant :

—La bière?... Eh bien quoi! la bière... c'est jamais que de l'eau qu'on a tourmentée!

Les propriétaires d'immeubles qui veulent faire des réparations, les charpentiers et les menuisiers entrepreneurs pour la plus part ne savent où courir pour se procurer le bois de sciage. Les prix du marché en bois sont toujours fermes et l'on rit au nez de celui qui demande où l'on peut se procurer des madriers, planches à prix réduits. Désormais on saura qu'il y a une place à Montréal où ces messieurs auront les avantages qu'ils cherchent depuis si longtemps. Nous avons le plaisir de leur annoncer que le fonds de banqueroute de Renaud et Favreau, a été acheté par par T. Profontaine et Cie., à des prix extraordinairement bas. Aujourd'hui samedi, il courant, ce fonds de bois de service sera mis en vente au chemin Papineau, à l'ancienne place d'affaires des faillis, la vente se continuera jusqu'à l'épuisement du fonds. On y trouvera toutes sortes de bois de service, blanchi et brut. Rappelez-vous que tout sera vendu à sacrifice et pour argent comptant.

A ce mot de hûe, la tête ouvrant l'oreille, prit son élan, laissant son maître suspendu à l'une des grosses branches de l'arbre.

—Il ne faut jamais dire tout haut ce qu'on pense, murmurait le paysan, qui après une lourde chute revenait à pied à son logis.

Protection! Qu'entendons-nous par ce mot. C'est le moyen de se mettre hors de l'atteinte de l'ennemi qui est proche. Cet ennemi nous porte ses coups les plus terribles dans le mois de Janvier. Cet ennemi c'est le froid. Protégeons-nous contre lui en allant acheter nos coiffures d'hiver et nos pelletteries chez celui qui est réellement décidé à les vendre à sacrifice pour liquider complètement son fonds de commerce. M. J. B. Sarault, chapelier et manchonnier No. 234, rue St. Joseph. au coin de la rue Murray, se retire prochainement des affaires et vendra presque pour rien tout son fonds de chapellerie, etc. Allez-y c'est aujourd'hui le seul magasin de chapellerie à bon marché.

Pendant l'année 1878 les rédacteurs des journaux français de Montréal et de Québec dans leurs comptes-rendus de processions, théâtres, voyages de plaisir, etc., se sont servis 1,637 fois de l'expression : "La Bande de..... a joué les plus beaux morceaux de son répertoire."

On annonce à uno de nos plus naïves artistes le départ pour l'Amérique d'un acteur fort amoureux de la dive bouteille.

—Il va s'embarquer, lui dit-on, sur un navire de cinq cents tonneaux.

—Cinq cents tonneaux! s'écrie-t-elle, mais il est capable de ne pas se dégriser durant toute la traversée.

On compte trente-et-un mille dieux dans la religion des Ohiois, mais il n'y a pas un seul qui soit aussi bon qu'une tasse de Tom and Jerry au restaurant Figaro, coin des rucs Sanguinet et Craig. Huitres en écailles et repas à toute heure à des prix modérés.

Fumeurs ! hâtes-vous dans quelques il n'y en aura plus. Pipes en bois avec bout d'ancre valant 40 cts pour 20 cts. Véritables cigares de la Havane 6 pour 25 cts. Le stock s'épuise ! C'est chez le véritable Brazeau, Alphonse Brazeau, No. 47, rue St. Laurent, près de la rue Vitré à droite en montant.

La jeunesse de Québec, le monde élégant, les amateurs d'amusements nobles et aristocratiques, se dirigent vers la plus belle salle de la cité, nous voulons parler du restaurant Sauviat. Le propriétaire avec l'esprit d'entreprise qui le caractérise a voulu donner à Québec un endroit où les amateurs de jeu de billard puissent passer quelques heures agréables avec tout le confort que l'on puisse imaginer. La salle est artistiquement décorée, et des plus propres. Nous n'hésitons pas à dire que la salle de billards de St. Roch est sans rivale à Québec. Outre une bar de première classe où l'on peut avoir les liqueurs les plus choisies et les meilleurs cigares de la Havane. M. F. X. Sauviat, n'a rien épargné pour satisfaire sa nombreuse clientèle espérant mériter par là l'encouragement du public en général.

N'oubliez pas d'aller visiter la nouvelle salle de billards de St. Roch, que c'est la seule salle publique, et qui se trouve au No. 94 rue du Pont St. Roch, Québec.

Le "Canard" a été faire une visite au magasin de MM. Sicard et Limoges, No. 115, rue Notre-Dame; il a été surpris d'y voir un si grand nombre d'acheteurs. Un des commis lui expliqua la raison de cet encombrement en lui disant que MM. Sicard et Limoges avaient acheté un fonds de banqueroute de marchandises sèches pour vingt cents dans la piastre et qu'ils vendaient ses marchandises à leurs pratiques pour moins que la moitié de leur valeur réelle. Le "Canard" s'est empressé de profiter de cette chance exceptionnelle, en achetant trois paires de pantalons et deux vestes.

**LE FONDS DE BANQUEROUTE**

**Marchandises Seches**

**LANTHIER & DERY**

Acheté de M. BEAUSOLEIL, Syndic Officiel

SERA VENDU A

**Grands Sacrifices**

Au No. 115,

**RUE NOTRE-DAME**

ENSEIGNE DE LA GROSSE

**Boule Rouge.**

**SICARD & LIMOGES.**

**BOTTE TRICOLERE !**

845 1/2, Rue Ste Catherine.

AIR :—LA MERE ANGOT.

Pour être bien chaussé Et très satisfait Et à très bon marché, Allez au magasin français. Chacun en est content, Disant c'est le seul magasin de la ville Que pour son argent On a les meilleures bottines.

**REFRAIN :**

Très poli Pour le prix. On ne peut pas acheter Non jamais, non jamais A meilleur marché.

Vu la rareté de l'argent A l'enseigne de la Botte Tricolore; Arrêtez en passant, Car nos chaussures valent leur pesant [d'or,

Malgré les temps durs Chacun s'écrie : que c'est beau ! D'acheter tous nos chaussures Au même prix du gros. 1 ins.—15

Le comble de la protection. Les actionnaires des compagnies de gaz demandent à Sir John de faire passer un bill à la législature pour l'extinction du soleil et de la lune pour favoriser en Canada l'industrie de l'éclairage au carbone.

**REBUS No 52.**



Explication du Rebus No. 51 La mairie dans Montréal est sujette à beaucoup de discussions. Lame—air—i dans mont—réal haie—SU jette A — beaucoup de dix—Q scie on.

Les personnes dont les noms suivent nous ont fait parvenir l'explication du dernier rebus.

W. D. Whitford, Georgina Arbour, L de Vaudreuil, J A Robillard, T Dubrouil, N Gosselin, C Lafortune, H Provost, E H Soly, Jos Cadioux, A St Jean, Joséphine Prieur, Michel Bourdon, Montréal; Arthur Corbeil, Sault au Récollet; P M Goulet, Québec; L N Belisle, St Liboire; Oscar Cérat, A Germain, fils, Sorel; T De Lorme, C Robinson et T Grignon, St Jérôme; O Depocas, St Henri; Dr O Ward, J B Adam, Graziella Tessier, Maria Florencia, Alp. Thomas, Laprairie; J O Laferrière, Hull; Edouard Terroux, Jos Chiarland. Ls Turcot et L O Beaudin Québec; J Z C Michon, St Camille; N R Costin, Lévis.

Une tête de mort, ça vous a un petit air crâne.

**LETTRÉ D'UN COMÉDIEN**

Enfin, mon ami, nous sommes arrivés à Pontoise. Le messenger s'est chargé des magasins de neige et de grêle. Les vents et les ouragans sont arrivés plus tard qu'on le pensait; nous avons même égaré un Zéphir. Le tonnerre a crevé en route, et on a été obligé de refondre deux éclairs. Nos divinités se portent fort mal; l'Amour a la petite vérole, les Grâces ont été vaccinées; elles sont restées à Amiens avec un Mars de fabrique que nous y avons laissé par oubli; Nos fleuves et la mer viennent par eau. Si tu viens, fais en sorte de m'apporter les nuages et un arc-en-ciel; tu n'oublieras pas non plus un torrent; le dernier a été brûlé; marque moi au juste ce que t'ont coûté les deux mètres de bosquets, et surtout envoie moi un pont levé et une forteresse avec mon linge.

Un ami, pour la vie, Plein-Vent.

P. S. Nos Mégères et nos Furies, faute d'emploi ont été obligées de prendre des nourrissons.

—Si vos parents, vos amis ou vos voisins sont malades, vous devez leur procurer le Vin de Quinine de Campbell.



Salle de Billards de St. Roch, No. 94, RUE DUPONT QUEBEC. F. X. SAUVIAT, Propriétaire.

**FONDS DE BANQUEROUTE, MARCHANDISES SECHES**

Sacrifice immense d'un assortiment de \$25,000.00 Le tout vendu sans réserve.

**F. X. LECAVALIER & Cie.,**

Ayant en l'avantage de faire l'acquisition du Fonds de Banqueroute de MM. Archambault et Thérien à très bas prix, le vendront à 50 cts dans la piastre.

Cette vente a actuellement lieu dans l'ancien magasin de MM. Archambault et Thérien, et dans celui de MM. F. X. Leca- valier et Cie.

289 et 293, Rue St. Laurent, et durera jusqu'à ce que le Stock soit épuisé. Lecteurs du Canard profitez de cette chance extraordinaire.

F. X. LECAVALIER ET CIE.

**RESTAURANT A VENDRE.**

On offre en vente un RESTAURANT ayant une clientèle choisie et située dans une place centrale. Conditions des plus faciles. S'adresser au bureau du Canard.

**601 PRIX**

VALANT

**\$10,420.00**

Sera tiré positivement

**JEUDI 16 JANVIER 1879**

A l'Asile Nazareth, No. 1085, rue Ste. Catherine, Montréal.

DANS LA

**GRANDE**

**LOTÉRIE**

Pour aider à l'achèvement de l'Hôpital des Pauvres, Vieillardes et Infirmes des Sœurs Grises de Montréal, sous le patronage de Sa Grandeur Monseigneur de Montréal.

**COMITE DE DIRECTION.**

W. H. Hingston, M. D. Alf. Larocque. H. Judah, C.R. A. W. Ogilvie. J. W. McCavran. C. S. Rodier. R. Bellemars. N. Valois. R. J. Duvins. Rév. M. Bonnissant

**BILLET 50 Cents**

OU

**5 BILLETS**

POUR

**\$2.00**

**A VENDRE CHEZ**

FABRE & GRAVEL, 219, Rue Notre-Dame.

DEVINS & BOLTON, 195, Rue Notre-Dame.

HENRY PRINCE, 305, Rue Notre-Dame.

PICAULT & CIE., 75, Rue Notre-Dame.

DUGAL & LACHANCE, 515, Rue Ste. Catherine.

DR. JOS. LEDUC, Carré Chaboillez, Montréal.

E. GIROUX & FRÈRES } Pharmaciens JOHN E. BURKE, } Québec.

N. MARKS, } Ottawa. P. C. GUILLAUME, } 423, Sussex st. }